L'ABEILLE DE LAN. ORLEANS

Bureaux, No 72, rue de Chartres,

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI MATIN, 1er AOUT.

AVIS AUX VOTANTS.

Bureau du Registeur, salle No 6 de l'Hôtel de Ville.

Nlle-Orléans, 17 juin 1865.

Le soussigné, préposé à l'enregistrement des noms et résidence des électeurs de la ville de la Nlle-Orléans, annonce à son commettoyque que conformément à la Proclamation de J. Madison Wells, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane—laquelle est datée du 9 mai 1865, l'acte ci-enregistrement est annulle à partir de la susdite date. De plus, conformément à la dite Proclamation, il commencera un nouvel enregistrement à partir de cette date, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi excepté les dimanches.

Désirant sincèrement faciliter la mise à exécution de cet enregistrement, il invite respectivement ses concitoyens à se conformer aux désirs de la loi. S'ils négligeant de le faire, ils seront nécessairement privés de leurs droits de suffrage.

1.—Le nom et la résidence de l'électeur.

2.—Depuis combien de temps il demeure dans l'Etat dans la Paroisse et dans le District.

3.—S'il est né sur le sol ou s'il est naturalisé.

4.—Comment, quand et où il a été naturalisé. La loi exige impérativement la production du certificat de naturalisation ou, si le certificat est perdu, un certificat du greffier de la Cour par laquelle la naturalisation a été accordée."

5.—La signature de l'électeur corrigera de l'enregistrement de son nom.

6.—Qualifications des électeurs. Extrait de la Constitution de 1864.

"Art. 14—Tout blanc qui a atteint l'âge de vingt-un ans, a demeuré dans l'Etat pendant les douze mois qui ont précédé l'élection et les trois derniers mois dans la paroisse où offre de voter et qui sera citoyen des Etats Unis, aura le droit de voter."

Chaque électeur devra en outre produire le certificat du serment d'amnistie prescrit dans la proclamation du Président, du 8 décembre 1863, ou dans celle du 29 mai 1865 et aura été signée par lui devant une autorité compétente.

Voici une copie de serment prescrit dans la proclamation du Président, du 29 mai 1865 laquelle a remplacé la proclamation du 8 décembre 1863, à partir du jour où elle a été promulguée.

"Je jure ou affirme solennellement, en présence de Dieu Tout Puissant, qu'à l'avenir je défendrai fidèlement la Constitution des Etats Unis et l'Union des Etats formée par cette Constitution; que je serai fidèlement à toutes les lois et proclamations faites pendant la rébellion relativement à l'émancipation des esclaves. Que Dieu me soit en aide."

Le serment est impératif à partir du 29 mai 1865 et sera rigoureusement exigé.

Le Régistar appelle l'attention particulière de ses concitoyens sur tout ce qui exige absolument la loi, afin qu'ils ne perdent pas de temps lorsqu'ils viendront se faire inscrire. Il espère qu'ils seront prêts, en se présentant, à fournir les informations et les documents requis comme conditions d'enregistrement, qu'ils verront à nécessité de venir se faire inscrire sans retard et évitera encore aussi la confusion qui suivra quand les directeurs se présentant en grand nombre ne qui arrive ordinairement lorsque l'enregistrement est sur le point d'être clos, avant une élection.

E. W. STAUFFER.
Préposé à l'Enregistrement

Approuvé.
J. MADISON WELLS,
19 juin Gouverneur de la Louisiane

Septième, Huitième et Neuvième Wards.

TAXE DIRECTE DES ETATS-UNIS.

Commissaire de la taxe directe des Etats Unis pour l'Etat de la Louisiane.

Bureau, rue de la Commune, No 186.
Nlle Orléans, 5 juin 1865.

LE TABLEAU DES TAXES du Septième, du huitième et du Neuvième District représentatifs de la Paroisse d'Orléans est achevé les taxes prélevés sur les dits wards, en vertu d'une loi du Congrès, laquelle est intitulée: "Acte pour la perception de taxes directes dans les districts insurgés et pour d'autres buts," et a été approuvée le 7 juin 1861—devront être payées au bureau No 186 de la rue Commune, Nlle-Orléans, dans les soixante jours qui suivront le VINGT JUIN 1865.

Tous les terrains ou morceaux de terre situés dans les limites du dit District et sur lesquels les taxes n'auraient pas été payées dans les dites soixante jours, seront forfaits au profit des Etats-Unis. M. H. Vandebilden est autorisé à recevoir ces taxes pendant trente jours, à partir de cette date, au bureau du percepteur de taxes à la paroisse, à Algiers. On pourra ensuite venir payer les dites taxes au bureau.

E. M. RANDALL,
GEO. W. AMES,
M. F. BONZANO,
Commissaires de la taxe directe des Etats Unis pour l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme,
K. S. DERICKSON,
4 juin Collecteur.

Propositions pour des fournitures de bureaux.

DOUANE DES ETATS UNIS—BUREAU DU COLLECTEUR.
Nlle Orléans 17 juillet 1865.

DES PROPOSITIONS CACHETÉES seront reçues à ce bureau, jusqu'au 1er août 1865, pour la fourniture de PAPIER, PLUMES, BLANCS, LIVRES ENREGISTRES, etc., pour un an, à partir de la date, à la Douane de ce District.

On peut voir, au ci-dessus, à la douane, avant l'époque fixée pour l'ouverture des propositions, des échantillons des différentes espèces et qualités d'articles employés.

Les propositions doivent être adressées à Wm F. K. Kellogg collecteur de la Douane, et doivent être marquées: "Propositions pour fournitures de bureaux."

Ceux qui auront adressé des propositions au Collecteur sont invités à assister à l'ouverture des dites propositions, laquelle aura lieu mardi, 1er août 1865.

WM F. KELLOGG,
21 juillet—au 1er août Collecteur de la Douane.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Croissant de la Nlle-Orléans.

—Soixième état annuel—

LES Directeurs, conformément à la charte de la Compagnie, soumettent l'état suivant de ses affaires le 30 avril 1865.

Primes reçues du 1er mai 1864 au 30 avril 1865		
Sur les risques d'incendie	$130 936 20	
Sur les risques de rivières	77 712 75	
Sur les risques de rivières	91,111 79	$299,219 14
Montant des primes		$176,564 00
Portes payées et estimées		
Sur les risques d'incendie	$15 981 28	
Sur les risques de mer	35,729 51	
Sur les risques de rivières	17 648 81	69,722 10
Plus frais généraux, compte de taxes, d'assurance, remboursement et année de primes, intérêts encompte, &c, excédent du montant tenu en réserve	11,347 64	78,069 94
Balance		$97,874 12
Moins intérêt sur scrip		16,000 00
Bénéfice de l'année		$38 874 06

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Effets garantis par hypothèques et actions	$154,000 00
Do pour primes	97,748 20
Scrip d'assurance	20,893 20
Propriétés foncières	60,000 00
Actions de banque, bons de la ville et autres, &c	
Balance, montant de billets, actions et bons, tenu en réserve	500,000—165,500 00
Primes en voie de perception	33,592 75
En caisse	32,542 17
	$586,783 42

Le susdit tableau est une copie exacte tirée du livre de cette Compagnie.

THOMAS A. ADAMS, Président.
WM. H. RICE, secrétaire pro. tem.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 22 mai 1865.
SAMUEL MYERS,
Deuxième Juge de Paix, Paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu que l'intérêt soit payé, en certificats du profit non encore payés, aux porteurs des dits certificats on à leurs ayant cause, à partir du deuxième lundi de juillet.

Il est aussi déclaré un dividende de scrip de vingt-cinq pour cent sur le montant net des primes de la Compagnie pour l'année expirée le 30 avril 1865, et il sera émis pour ledit dividende, des certificats à partir du deuxième lundi d'août prochain.

THOMAS A. ADAMS, Président.
GEORGE JONAS, vice-président.

Directeurs:

Thomas A Adams	George Jonas
Samuel Bell	W S Robinson
R B Seaman	C H Goldsmith
S H Lapsley	H Peirce
Samuel Smith	E Simms
A Delhill	B B Wiseman
Robert Geddes	P Arnaudo
Manlo Fatz	P Ro e
James J Roman	C Schneider
A G Otis	Wm Edwards
G W Griffon	J Mitchell
George Reiff	E Chiesi
F F Pope	F A Foley
J M Lapeyre	Saml Hart
J H Lanier	A Bell
C L Spever	A E Keating.

Dessert Wines and Old Cognac Brandy.

THE undersigned offers to the trade the following choice wines and liquors, in store and landing—

10 pipes Superior Cognac Brandy, of the following brands—Finet Champagne, J. Dinde Henry Mouet & Co., Jacques Fins Champagne, Mouet, Moody and Z.

25 boxes Claret and White Wine, of the following vintages — Finest Claret, Lagrave, Mouton Claret of 1857, Claret Lestitz 1858, Chateau Figeac 1858, Finest Sauterne, Finest Sauterne—of the celebrated brand Scandelaria Finest, Sauterne—

20 boxes Scandelaria Cocquan, Hermitage, Burgundy, Chateau Yquem.

REGALSTOUB & CO.,
jul—3m 59 Gravier street.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle Orléans.

CINQUIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa Charte la Compagnie présente l'état suivant:

Montant des primes non expirées le 30 avril 1865		$17,761 00
Primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1864:		
Sur les risques d'incendie	$211 456 77	
Sur les risques de mer	21 720 00	
Sur les risques de rivières	9,222 23—	$239,865 70
Total des primes		$256,626 70
Primes non expirées le 31 décembre 1864	$76,773 00	
Primes remboursées	9,253 23	
		$ 81,026 23
Montant net des primes		$175,600 47
Perte—Sur les risques d'incendie	$ 96,234 00	
Sur les risques de mer	18,206 64	
Sur les risques de rivières	12,000 00	
Taxes de revenu intérieur, de l'Etat et de la ville	18,075 28	
Réassurances	5,000 00	
Intérêt pour cent remboursé	3,000 00	
Dépenses générales, intérêt, timbres, papier, 1863, 1864, 1865	25,676 24	
	24,747 75—	157,197 06
		$17,902 49
Montant net des primes		$204,909 66
En moins—montant de primes sur lesquelles il a été remboursé quinze pour cent		27,385 00
Montant participant aux bénéfices		$177,524
Actif de la Compagnie ce comme suit:		00
Billets garantis par hypothèques	12,699 18	
Primes arriérées	29,241 25	
Primes et Agents Intermédiaires	14,122 16	
Primes pour remboursement	17,700 94	
Espèces, pour risques non expirés	32,376 20—	104,779
		$ 10,160 69
Billets de capital	142,000 00	
Prêts garantis par hypothèques	22,000 00	
Prêts garantis	20,120 05	
Effets pour primes	64,286 97	
Scrips	10,000 00	
Actions, bons et autres garanties	22,000 00	
Fonds n'ayant pas cours	27,910 70	
En caisse	2,000 00	
Comptes (individuels) pour primes	20,000 00	
Propriété foncière	2,000 00	
		500,460 3

Le susdit tableau est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, Président.
J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

Etat de la Louisiane.

Paroisse d'Orléans—Ville de la Nlle-Orléans

Assermenté et signé pardevant moi, ce 12 mai 1865.
Ed. MUNIER, Juge de Paix.

Les Directeurs ont décidé, en faveur des actionnaires, un dividende de quinze pour cent sur le montant du stock payé; trois pour cent de ce dividende sera payé comptant et le reste sera porté en crédit de stock pour encore payé. Il sera de plus réservé de payer SIX pour cent d'intérêt sur les certificats ci-après ou encore payés.

A. CHIAPELLA, Président,
J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

Jno J Adams	F Darrive
J H Kinne	C Kohn
C Hamblin, J	V Bernard
F Conturie	A Brosnan
L F Gomero	J J Fernandez
E W Oglesby	A Delhomme
W B Schmidt	A Collin

13 mai— A Chiapella

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle Orléans.

CINQUIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa Charte la Compagnie présente l'état suivant:

Montant des primes non expirées le 30 avril 1865		$17,761 00
Primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1864:		
Sur les risques d'incendie	$211 456 77	
Sur les risques de mer	21 720 00	
Sur les risques de rivières	9,222 23—	$239,865 70
Total des primes		$256,626 70
En moins—Primes non expirées le 31 décembre 1864	$76,773 00	
Primes remboursées	9,253 23	
		$ 81,026 23
Montant net des primes		$204,909 66
Portes payées dans la même période, savoir:		
Pertes par les incendies	$132,385 71	
" sur les rivières	14,241 00	
" sur la mer	19,758 39	
Total des pertes	66,165 00	
Ré-assurances	5,497 91	
Dépenses et intérêt sur scrip	21,264 12	
Escompte et intérêts	14,122 16	
Taxes et Agents Intermédiaires	17,700 94	
Actions pour remboursement	32,376 20—	184,776
		$10,160 69

Le susdit tableau est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, Président.
J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

Etat de la Louisiane.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle Orléans.

Qu'en ce neuvième que le 13 janvier 1865, pardevant moi, soussigné, notaire public dans et pour la susdite paroisse d'Orléans, se sont présentés J. Taylor, président, et J. M. Hinks, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle Orléans, laquelle, étant dûment assermentés conformément à la loi, déclarent que le susdit tableau est exact et une copie ensuite tirée des livres de la Compagnie.

F. J. TUYES, président.
J. W. HINCKS, secrétaire.

Assermenté et signé par devant moi, ce 13 janvier 1865.
JOSEPH GUVILLIER, notaire public.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende de trente pour cent sur le montant net des primes de Compagnie expirée le 31 décembre 1864 pour lequel dividende il sera émis des certificats à partir du 1er avril. Les certificats ne participeront pas encore payés ne seront payés sur présentation des certificats on à leurs ayant-cause à partir du deuxième lundi de mars.

J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, secrétaire.

—Directeurs—

Geo W. Babcock	F. A. Hoblems
T. Baldy Blanchard Jnr.	J. M. Obellaire
J. M. Lapeyre	Chas Barlow
Alfred Kearney	Jos Wilson
Chs Leitz	Jas A. Wells
L. Hillenkoter	J. Tuyes.

17 juin—9t

J. PARISY,

Vétérinaire Maréchal-Ferrant.

PREVIENT ses amis et connaissances, en général, qu'il a disout l'association d'un nommé associé de puis le 1er juin et, à partir du 1er juillet, il continuera comme par le passé à travailler dans son ancien établissement pour son propre compte, No 135 rue des Remparts, entre St-Pierre et Toulouse.

NOTA.—Il se charge de ferrer et de soigner les chevaux malades reçoit en pension les animaux attaqués de maladies et donne au debors des consultations pour ce concerne la guérison des dits maladies.

26 juin—1m

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

ONZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes pour l'année expirant le 31 mai 1865, y compris les primes non expirées de l'année précédente:

Sur les risques d'incendie	$ 535,106 00	
Sur les risques des rivières	27 37 00	
Sur les risques de mer	141,227 71	
Total des primes	$ 714,367 00	
En moins—Primes non expirées le 31 mai 1865	$ 169,718	
Primes remboursées	35,865	
		185,583 00
Montant net des primes du 31 mai 1865	$ 528,760 00	
Pertes payées pendant l'année:		
Sur les risques d'incendie	$ 91,866 73	
Sur les risques des mers	114,476 26	
Sur les risques des rivières	18,165 17	
Taxes	$ 14,420 65	
Réassurances et Prime et Pertes	73,909 21	
Remboursé, 10 sour cent	14 695 51	
Dépenses, intérêts et en moins	23,511 97	
		$377,982 89
Bénéfice net		$150,109 11

L'actif de la Compagnie est comme suit:

En caisse	$ 14,484 28
Propriété foncière	66,941 62
Bons de la ville	20,700 65
Actions de la Compagnie du Gaz	5,000 00
Billets garantis par hypothèques	321,344 50
Billets garantis par nantissements	18,613 97
Primes à recevoir	166,707 90
Effets à recevoir	100,000 00
Prime en voie de perception	44,000 00
Scrips des compagnies antérieures	2,120 00
Scrip de l'Etat	1,500 00
	$1,126,671 91
En moins:	
Intérêts dus et non réclamés	$ 38,723 50
Intérêts payables en juillet 1865	56,359 02
	94,082 52
Actif net	$1,031,679 39

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans.

Qu'en ce neuvième que le huitième 1865, pardevant moi, soussigné, juge de paix dans et pour la dite paroisse, se sont présentés Charles Saguey, président, et Paul Fourchy, trésorière de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands, lesquels ayant été dûment assermentés conformément à la loi ont déclaré que le tableau ci-dessus est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

Signé CHARLES SAGUEY, Président.
Signé F. FOURCHY, Secrétaire.

Assermenté et signé devant moi, ce 5 juin 1865.
Signé L.B. MEUNIER, 3me Juge de Paix.

A une assemblée des Directeurs, tenue le 5 juin 1865, il a été résolu de déclarer un dividende, en scrip, de QUARANTE-QUATRE CENT sur les primes nettes de l'année pour laquelle des certificats de scrip seront émis le 1er août prochain. Il a aussi été résolu de payer, le second lundi de juillet prochain, six pour cent d'intérêt en billets courants, sur tous les scrips émis par la Compagnie échangés.

DIRECTEURS.

F. Maspero	J. M. Hall
Ed. Duparquier	S. Z. Eaf,
H. Fehr	L. F. Gomero
David McCord	Chs. Saguey,
C. Wilson Jr.	Pierre Couta,
J. Vienne Jr.	Jos. Vienne,
J. J. Fernandez	

Sabates, Bros & Co.,

F. A. GONZALES JUAN SABATES JOSE SABATE
(Late of New Orleans)
COMMISSION MERCHANTS
AND
IMPORTERS OF MANILA AND SISAL ROPES
No. 28 Chicles street,
jn6-3m HAVANA, Cuba.

One Dollar Saved is One Made.

NOTICE TO SEGAR MANUFACTURERS.

200 bags fine old Connecticut and Hop York State SEED for sale at very low prices.
ISAAC & DREYFUS,
jy 15 lm Comm Merchts and Commsn.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

Assurant contre le risque de feu, d'ouragan et de rivières.

CHARTRE PERPETUELLE.

CAPITAL ACTUEL PAYE, $100,000.

BUREAU DE LA COMPAGNIE, No 6 RUE CARONDELET.

Cette Compagnie est autorisée à faire des assurances contre le feu, l'ouragan et les risques de rivières, sur propriétés mobilières et immobilières, sur bâtiments, marchandises, etc.

Les Directeurs ont déclaré un dividende de 10 pour cent sur le capital payé, payable à la caisse de la Compagnie, à partir du 1er juillet prochain.

DIRECTEURS.

Thomas Adams	Samuel Bell
R. B. Seaman	S. H. Lapsley
Samuel Smith,	A. Delhill
Robert Geddes	Manlo Fatz
James J. Roman	A. G. Otis
G. W. Griffon	George Reiff
F. F. Pope	J. M. Lapeyre
J. H. Lanier	C. L. Spever

OFFICIERS.

Thomas Adams, Président.
Samuel Bell, Vice-Président.
S. H. Lapsley, Secrétaire.
Samuel Smith, Trésorier.

AGENTS.

Algiers, Jos. Wilson.
Carrollton, Jos. Vienne.
Lafayette, Chas. Barlow.
Jefferson City, F. A. Hoblems.
Bayou Sara, Jas. A. Wells.
Donaldsonville, J. Tuyes.

Louisiana Mutual Insurance Co.

CORNER OF CANT AND GRAVIER STREETS.

ELEVENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter the Company publish the following statement of their affairs for the year ending 31st February, 1865.

Amount of premiums for the year ending 31st May, 1864, including renewed premiums of the previous year		$ 730,711 05
Fire Risks	$ 135,166 60	
On Marine Risks	161,527 71	
On River Risks	37,371 74	
Total premiums	$ 714,267 05	
Less unearned premiums on Fire Risks, May, 1865	$ 153,715 00	
Return Premiums	31,365 10	185,080 10
		$ 529,187 00
Gross earned premiums	$ 371,830 05	
Interest paid during the year:		
On Fire Risks	$ 71,830 05	
On Marine Risks	114,276 26	
On River Risks	18,161 17	
Total losses	$ 204,271 48	
Reinsurance, bads, &c., included on marine	35,979 00	
		$ 240,250 48
Balance		$ 288,936 52
Six per cent interest on outstanding scrip		$ 16,000 00
Net earned premiums		$ 272,936 52
Taxes and internal Revenue	$ 12,944 71	
Reinsurance, Expenses, etc.	14,991 34	
Loss interest etc	25,279 92	
		131,986 17
Balance		$ 140,950 35
Six per cent interest on outstanding Certificates of scrip		30,228 00
Net		$ 110,722 35
Net Earned Premiums		$ 272,936 52
Deduct amount not participating in dividend		39,486 97
Net earned participating Premiums		$ 233,449 55

The Company have the following Assets, viz:

Invested in Real Estate	$ 42,778 00
Invested in Mortgages on Real Estate	100,200 00
Invested in City and other Bonds	101,300 00
Invested in Bank Stock	35,500 00
Invested in Shares of Mutual Ins. Companies	100,744 50
Loaned on pledges of Stocks	97,120 00
Bills receivable	36,721 60
Premiums in course of collection	29,000 00
Sundry claims due to the Company	11,715 51
Cash on hand	34,236 06
	$ 689,066 07

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

CHAS. SEIGUS, President.

Sworn to and subscribed before me, this 8th day of March, 1865.

SAMUEL MYERS,
Second Justice of the Peace,
for the Parish of Orleans.

The Board of Trustees have resolved to pay six per cent interest on the outstanding certificates of Scrip, on and after the 8th day of May next, and have declared a Scrip dividend of twenty-five per cent. on the amount of certificates participating in the profits for the ending February 28th, 1865, for which certificates will be issued on and after the 1st day of July next.

CHARLES SAGUEY, President.
A. CARRIERE, Vice-President.
J. F. ROUX, Secretary.

TRUSTEES.

Chas. Seigus	F. Ambrosio	S. W. Bamber
Ant. Carriere	J. F. Salles	E. J. Vos,
Geo. A. Fosdick	Wm. Frank	F. W. Ashton,
H. Fitcher	Chas. Seigus	Ant. Carriere,
E. Rousseau	Jos. Kohn	Alfred Hennen
B. Bringier	A. Fortier	Jos. Montague
C. Goffin	A. Pujado	Alf. Dillonde,
J. Vienne, Jr.	Chas. Leitz	A. Delhomme,
Chas Wilson	Jos. Vienne	J. A. Sauvinet,
M. Seguy	H. M. Summers	Geo W. Cowne
J. J. Roman	A. F. Hennen	Chas. Waldhorst.

House for Sale at Greiss.

FOR SALE, on liberal terms, a good house having five rooms, at Greiss, on Lafayette Avenue, between Fourth and Fifth streets. The lot measures sixty feet front, by one hundred and fifty feet in depth. Apply to the subscriber on the ground on said lots.

jy16 1 f J. A. CASADAVANT

J. A. CASADAVANT

SURGEON-DENTIST,

No. 196 Canal Street,

BETWEEN BURGUNDY AND RAMPART STS

HE continues to perform all operations upon the Dental Organs in the most scientific manner.

Conversation in French, Spanish and English.

REMEDIES.

Dr. F. Vaughn's Improved vs. Formentine Liniment and Powder,

A well known Domestic Remedy for Rheumatism, Neuralgia, Sprains, Bruises, &c., &c., carefully saved by the use of Dr. F. Vaughn's Liniment and Powder. Physicians recommend it to patients where Opium is not admissible. Apply to the Agent of the above Remedies, No. 127 St. Charles street, Corner Orleans and Gravier street.

SAUPOIX, Sole Agent.

Crescent Mutual Insurance Company OF NEW ORLEANS.

ELEVENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter the Company publish the following statement of their affairs for the year ending 30th April, 1865.

Amount of premiums received from 1st May 1864 to 30th April 1865		$ 1,000,000 00
Premiums on Fire Risks	$ 540,000 00	
Premiums on Marine Risks	67,127 15	
Premiums on River Risks	94,151 70	301,722 14
Amount of Premiums terminated		292,851 00
Losses paid during the year:		
On Fire Risks	$ 10,315 39	
On Marine Risks	92,722 51	
On River Risks	17,240 51	120,278 39
Commissions		137,427 47
Net—with the Company reserves to pay outstanding losses		6,944 27
The Company now has the following assets, viz:		
Bills receivable for premiums		29,746 13
Due for premiums in course of collection		51,762 56
Invested in Bonds and Mortgages		168,150 00
Invested in Railroad Stock		23,211 00
Loans on pledges of bank stocks &c		13,227 50
Loans on mortgage		4,000 00
Scrip of Companies		1,000 00
Cash		17,944 19
Total amount of assets		$ 309,299 88

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

H. CANTAREDE, Secretary.

The Board of Trustees have resolved to pay SIX PER CENT. INTEREST on the outstanding certificates of profits on and after the 8th day of February, 1866.

H. CANTAREDE, Secretary. Fred. Prentiss, President.

TRUSTEES.

J. Lovell	Jos. A. White,
A. H. Wilson	Ed. Mitchenberger
J. Lemoine	C. Smouse,
Dominique Bouligny	J. A. Sloman,
A. Miltenberger	Fortelle Segroy,
A. Morgan,	F. Avendano,
G. Sullivan	

Office of the Sun Mutual Insurance Company OF NEW ORLEANS.

SEVENTH ANNUAL STATEMENT

For the Year ending December 31, 1864

Amount of Premiums for the year ending December 31, 1864 $ 1,000,000 00

Amount of unterminated Risks, Dec. 31, 1863		$3,000 00
Total Premiums		$ 904,648 48
Via—Fire Risks	$ 684,688 00	
On Marine Risks	16,7-9 13	
On River Risks	2,961 60	
		$ 704,679 28
Less Unterminated Risks Dec. 31, 1864	29,749 00	
Less Return Premiums	1,450 00	
		41,199 00
Net Earned Premiums December 31, 1864		$ 128,453 84
Losses paid during the same period, viz		
On Fire Risks	$ 48,-- 00	
On Marine Risks	17,218 84	
On River Risks	9,156 00	
		$ 66,661 26
Add Retrenchment Expenses		
Interest, Re-Insurance Discount and Brokerage, and Profit and Loss	13,454 19	
United States, State and City Taxes	16,554 78	
Military Assessments	13,500 00	
		131,250 17
Balance Reserved		$ 2,-16 48

The Company have the following assets, viz:

Invested in City and other Bonds	$ 362,000 00
Invested in Bonds and Gas Stocks	211,200 00
Loaned on Pledges of Bank Stocks	120,250 00
Scrip of Mutual Insurance Companies	15,000 00
Bills receivable for Premiums	39,442 48
Premiums due in course of Collection	34,000 00
Uncarned Notes	6,000 00
Cash in Bank and on hand	53,000 00
	$ 1,000,540 48

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

THOMAS ADAMS, President.
JAS. EDWARDS, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me, this 1st day of January, 1865.

SAMUEL MYERS,
Second Justice of the Peace, in and for Parish of Orleans.

The interest of 12 PER CENT. on the Outstanding Certificates of Profits will be paid on and after the 1st day of February next.

THOMAS ADAMS, President.
JAMES EDWARDS, Secretary.

Directors.

Jno D. Denegre	H. J. Hart,
Jno. G. Richel	H. Kenshaw
E. L. Bringier	Thos. Adams
Semmes Turner	Jno. Baldwin,
S. Simon,	J. J. Roa,
Thos. Slidell	Jas. Edwards.

UNION INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS

EIGHTEENTH ANNUAL STATEMENT of the Union Insurance Company, published in accordance with their charter.

Amount of premiums received during the year ending April 30th 1865		$ 1,000,000 00
Premiums on Fire Risks	$ 792,811 00	
" on Marine Risks	97,446 00	
" on River Risks	94,742 39	
		984,999 39
Loss Return Premiums		118,499 00
		866 00
Unearned Premiums April 30th 1864		117,632 66
		$ 126,997 66
Paid Losses during the year viz		
Fire Losses	$ 118,386 71	
River Losses	14,240 66	
Marine Losses	19,720 76	
Total Losses	$ 96,148 53	
Expenses and Interest on Scrip, less Discount and Interest Account	8,137 91	
Taxes and Internal Revenue	21,264 12	
Fifteen per cent Returned	14,122 16	
Reinsured for	17,700 94	
	53,270 —	154,760 66
		34,160 00
The Assets of the Company, viz		
Capital Stock Notes		$ 142,270 70
Loans on Bonds and Mortgages		100,000 00
Loaned secured by Pledges		97,120 00
Bills receivable for Premiums		32,000 00
Scrip deposited		20,000 00
Premium Notes and other securities		22,000 00
Unearned funds		20,000 00
Cash		20,000 00
Individual accounts for premiums		30,000 00
Real Estate		5,000 00
		$ 488,390 70

The above statement is a correct transcript from the books of the Company.

A. CHIAPELLA, President.
J. M. CRAWFORD, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, PARISH OF ORLEANS,
City of New Orleans.

Sworn to, and subscribed before me, this Twelfth day of May, 1865.

ED. MUNIER,
Third Justice of the Peace.

The Board of Directors have declared a dividend to be paid on the first Monday in August next, of FIVE PER CENT. on the amount of profits to the credit of the respective interests entitled to the same, leaving FIVE PER CENT. to remain as a contribution to the capital stock.

A. CHIAPELLA, President.
J. M. CRAWFORD, Secretary.

DIRECTORS.

Jno. J. Adams,	F. Darrive
N. Kinne,	C. Kohn
C. Hamblin,	E. Simms
F. Conturie,	B. B. Wiseman
L. F. Gomero,	P. Arnaudo
E. W. Oglesby,	C. Schneider
W. B. Schmidt,	A. Delhomme

If Due to the Public and to the Tax Payers.

THE undersigned, Register of the Bureau of Conveyances, in the Parish of Orleans, in pursuance of the provisions of the Constitution and laws of the State of Louisiana, hereby gives notice to the public that he will be in his office at the Court House, in the city of New Orleans, from the 1st day of June, 1865, to the 1st day of July, 1865, for the purpose of receiving the taxes assessed on property in the Parish of Orleans, for the year 1865.

Parties who fail to pay their taxes during the above mentioned time will be subject to the penalties imposed by law.

Office hours from 9 o'clock A. M. to 3 o'clock P. M.

ALFRED SHAW,
Register of Conveyances.

NOTICE.

OUR friends and the public are respectfully informed that we have this day associated with us in business Mr. EDWARD J. DUFFY, late of the firm of DUFFY & GIRARD.

The business will be conducted under the firm name of DUFFY, GIRARD & CO., at the old stand, No. 70 Old Levee street, corner of Bienville street.

DUFFY, GIRARD & CO.

July 1st, 1865.

JUDICIAL SALES.

H. C. Hamilton and E. L. Winchester, Executors vs. Patrick Gallagher.

SECOND DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS.

STATE OF LOUISIANA—By virtue of a writ of fieri facias, to me directed by the Honorable the Second District Court of New Orleans, in the above entitled cause, I will proceed to sell at public auction, at the Merchants' Exchange, Royal street, between Canal and Custom-house streets, in the Second District of the city of New Orleans, on WEDNESDAY, the ninth day of August, 1865, at 12 o'clock M., the following described property, viz:

A certain SQUARE OF GROUND situated in the Second District of the city of New Orleans, designated on the plan of Jas. H. Caldwell, surveyor, dated the 1st day of April, 1836, as a lot, bounded in front by Bourbon street, in rear by Dauphine street, on the upper side by lot No. 2, and on the lower side by lot No. 4, measuring in front on Bourbon street by one hundred and forty feet in depth, between parallel lines of Bourbon and Dauphine streets. The plan of the property can be seen at the establishment of Messrs. Roquet & Boyer, Canal street, between Bourbon and Dauphine streets.

Terms—Cash on the spot, in U. S. Treasury notes.

And at sale before Joseph Cotes, notary public, at the expense of the purchaser.

jy22 2t 30 aug

Furniture, Silverware, &c.

Succession of Mrs. Elizabeth Roland—Second District Court of New Orleans, No. 19,414.

BY E. H. JACOBS, Auctioneer.
Office, No. 36 Exchange Alley.

BY virtue of an order of sale from the Honorable John W. Skinner, Judge of the Second District Court of New Orleans, sitting for the 19th District Court of New Orleans, during the 3d July, 1865, I will proceed to sell at public auction, on the premises, on Dauphine street, between Conti and Bienville streets, on the Fourth Municipal District, on SATURDAY, the 29th day of July, 1865, at 12 o'clock M., the following described property, viz:

A LOT OF HOUSEHOLD FURNITURE and movables, consisting of Bedsteads, Armoire, Chairs, Tables, Mirrors, &c.

Terms—Cash on the spot in U. S. Treasury notes.

jy 27 2t 31 J

Succession of Mrs. Hermine